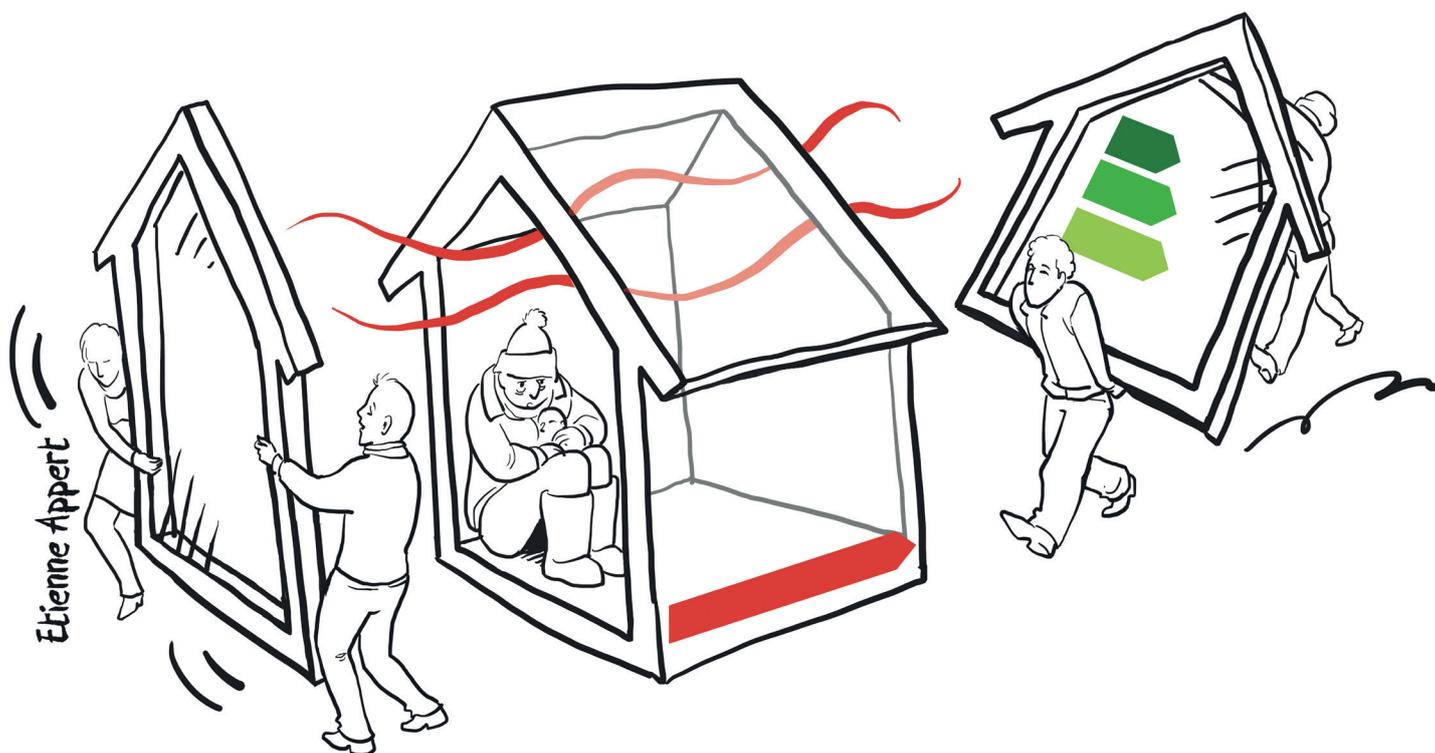


Passoires énergétiques

Il faut maintenant passer de la parole aux actes



Etienne Appert

RENOVONS



OCTOBRE 2017

Passons de la parole aux actes

La rénovation des passoires énergétiques est une urgence sociale, environnementale et économique. Le Président Emmanuel Macron et le gouvernement ont intégré cet objectif parmi les priorités du quinquennat, mais n'ont, à ce stade, proposé aucune solution concrète afin d'assurer sa mise en oeuvre. Le temps des promesses est révolu : ce dont nous avons besoin aujourd'hui, ce sont des investissements et des outils pour réaliser les travaux nécessaires à la rénovation des 7,4 millions de logements passoires d'ici 2025.

Début juillet 2017, lors de la présentation du Plan Climat, Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire, affirmait haut et fort sa volonté de « faire disparaître les passoires thermiques en dix ans grâce à un plan d'investissements de quatre milliards d'euros ». « Des mesures à la fois incitatives et coercitives seront prises pour que les propriétaires rénover les logements 'passoires' mis en location », promettait-il alors.

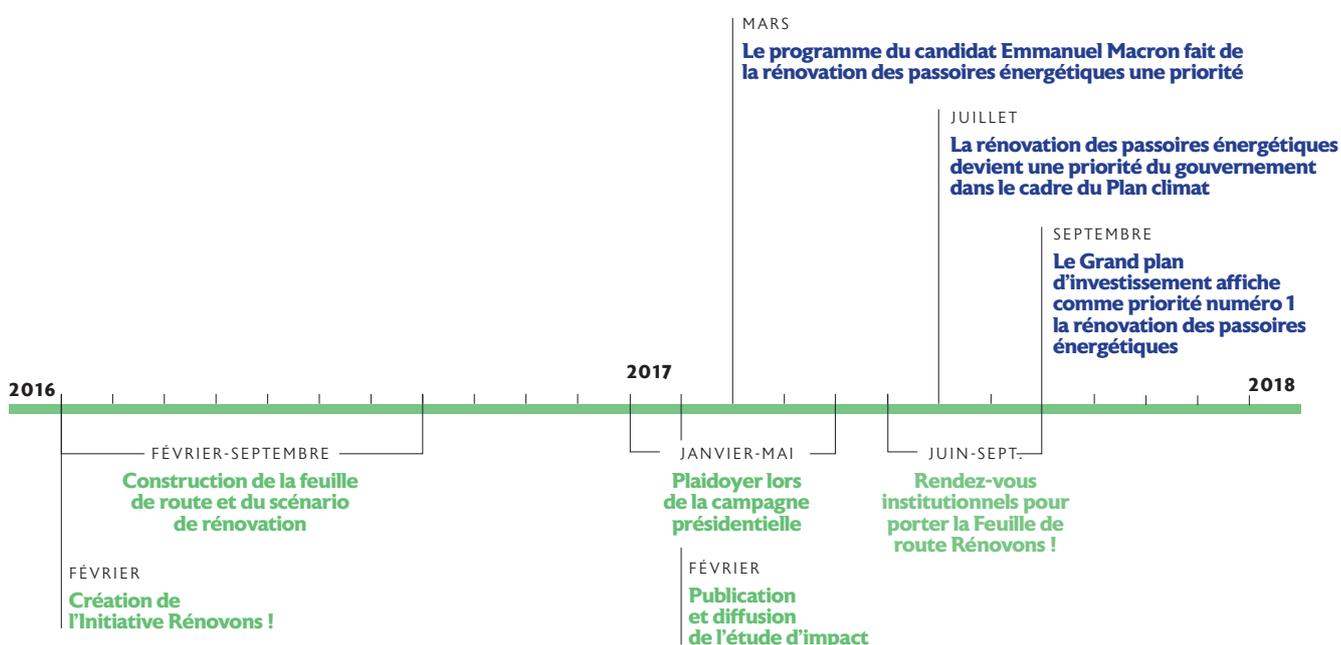
Premières déceptions

Trois mois plus tard, dans nos esprits, le doute a remplacé la satisfaction initiale de voir le gouvernement placer parmi ses priorités du quinquennat la rénovation des logements-passoires, objectif porté par notre Initiative depuis sa création. Les différentes mesures présentées courant septembre revoient les objectifs initiaux à la baisse et n'offrent pas les moyens suffisants pour assurer le démarrage

effectif des travaux. Le Plan logement n'a pas permis de dégager des propositions concrètes en faveur de la rénovation énergétique des passoires. Le projet de Loi de finances 2018 et le Grand Plan d'Investissements (GPI) sont en dessous des investissements annoncés. Et la feuille de route gouvernementale pour la rénovation énergétique que nous attendons depuis fin juillet tarde à venir.

Ces annonces mettent en lumière un problème de pilotage au sein du gouvernement pour mener à bien cette mission-phare qui nécessite pourtant d'agir de façon rapide, efficace et juste. Selon les membres de l'initiative Rénovons, ces incohérences caractérisent les premiers mois du quinquennat et remettent déjà en cause la promesse de campagne d'Emmanuel Macron de rénover la moitié des passoires énergétiques des propriétaires les plus modestes dès 2022. Les leviers à actionner sont pourtant connus !

DEPUIS 2016, L'INITIATIVE RÉNOVONS PORTE LA RÉNOVATION DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES POUR EN FAIRE UNE PRIORITÉ POLITIQUE



500 000 rénovations par an selon la loi de transition énergétique

Actuellement, 288 000 «rénovations performantes» de logements privés ont lieu chaque année, selon l'Ademe. Parmi elles, 54 000 seulement concernent des passoires énergétiques, soit des logements de classe F ou G dans l'échelle du diagnostic de performance énergétique. La loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015) fixait un cap à 500 000 rénovations par an à partir de 2017, dont la moitié pour les ménages modestes. Nous en sommes donc loin.

L'Initiative Rénovons qui a réalisé début 2017 une étude précise des multiples bénéfices économiques, sanitaires et environnementaux d'un plan de rénovation ambitieux, a établi une feuille de route qui présente les efforts concrets à fournir pour accélérer ce rythme et prendre les décisions qui s'imposent.

- A ce jour, il n'existe pas de plan d'action national et complet, piloté à haut niveau gouvernemental, qui vise à réformer l'écosystème de la rénovation énergétique. S'il y a bien une attention marquée à la précarité énergétique, rien ne dit dans les documents gouvernementaux comment parvenir à durablement endiguer le phénomène.
- Aucune annonce n'a été faite sur une réforme de l'offre de travaux en vue d'améliorer la perfor-

mance des chantiers et restaurer la confiance des clients, des ménages, afin de leur permettre de prendre le risque d'investir plus sereinement.

- Les évolutions des aides font l'objet d'annonces fluctuantes, ce qui n'est pas de nature à rassurer les parties prenantes. Certaines annonces présidentielles, comme le fonds d'investissement de 4 milliards d'euros ou l'audit gratuit pour les ménages modestes, sont non suivi d'effets ou trop partiellement.
- Les actions de renforcement de "l'amont de la filière" par des dispositifs couvrant la totalité du territoire et permettant de mieux repérer les ménages en précarité énergétique et leur proposer la solution la plus adaptée à leur situation, ne sont mentionnées dans aucun document disponible.

Les propriétaires modestes, mais aussi les locataires tributaires de leur bailleur, sont dans l'attente d'un plan d'accompagnement clair et fiable, et d'outils financiers adaptés, pour les aider à rénover leur logement. Une feuille de route gouvernementale pour la rénovation énergétique, encore à paraître, doit impérativement fixer un cap stratégique et présenter un projet complet qu'il faudra porter collectivement.

7,4 millions de passoires énergétiques en France

Il existe actuellement 7,4 millions de « passoires énergétiques » parmi les résidences principales du parc privé français, c'est-à-dire des logements particulièrement énergivores ayant une étiquette énergie F ou G. En plus de leur impact sur l'environnement, ces passoires énergétiques dégradent la situation financière et sociale des ménages qui les occupent, parmi lesquels 2,6 millions de ménages modestes. Ces derniers représentent ainsi près de la moitié des 5,8 millions de ménages en situation de précarité énergétique selon les indicateurs de l'Observatoire national de la précarité énergétique. L'amélioration de la performance énergétique des logements est une solution concrète pour faire baisser la facture énergétique des ménages et de la société française dans son ensemble de manière durable, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel, actuellement responsable de 11 % des émissions totales de la France.



Audrey Pulvar

Présidente de la Fondation
pour la Nature et l'Homme

“ On ne peut pas prétendre contenir le dérèglement climatique et la dégradation de notre environnement sans lutter contre les inégalités. La lutte contre la précarité énergétique est un levier puissant pour répondre de concert à l'urgence sociale et à l'urgence climatique et environnementale, mais il a été trop longtemps délaissé. Il est urgent que le gouvernement dote la France d'un plan ambitieux de rénovation des passoires énergétiques, ces logements dont l'étiquette Energie est classée F ou G. C'est une solution concrète pour faire baisser la facture énergétique des ménages et de la société française dans son ensemble, tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre. Un tel plan de rénovation assurerait à l'Etat 1,06 euro de bénéfice net pour chaque euro investi grâce aux recettes fiscales générées par les emplois créés et à la réduction des dépenses de santé.”



Gilles Vermot-Desroches

Délégué Général de la Fondation
et Directeur Développement
Durable de Schneider Electric

“ La rénovation énergétique représente des centaines de milliers d'emplois et des dizaines de milliards d'euros d'investissement qu'il faut aujourd'hui envisager autrement, en mêlant les technologies du numérique et la rénovation du bâti. Elle induit des changements positifs dans la vie des familles qui font des efforts pour réduire leur consommation d'énergie. Sécurité, santé, économie, qualité de vie et environnement... l'Etat se doit de prendre en compte l'ensemble de ces enjeux lorsqu'il élabore la stratégie et les mesures à mettre en œuvre.”



Christophe Robert

Délégué Général de la Fondation
Abbé Pierre

“La mise en oeuvre d’une politique ambitieuse de soutien à la rénovation énergétique des logements de tous les ménages modestes, propriétaires mais aussi locataires, ne peut plus attendre. Trop de temps a déjà été perdu. Des aides concrètes et facilement accessibles doivent être mises en place pour leur permettre de sortir de leur situation de précarité énergétique. La première urgence est d’écrire à nouveau le décret décence pour qu’il impose progressivement un niveau de performance énergétique minimum”.

Les bénéfices d’un plan de rénovation des passoires énergétiques

7,4 millions
de « passoires énergétiques »
intégralement rénovées à fin 2025

126 000
emplois équivalent temps plein (ETP)
nets créés sur la période 2017-2025

18 000 ETP
nets créés sur le long terme, une fois
les passoires énergétiques rénovées

3,5 milliards d’euros
d’économies annuelles
sur la facture énergétique des ménages, soit

512 €
en moyenne par ménage et par an,
en tenant compte de l’effet rebond

758 millions d’euros
d’économies annuelles pour
le système de soins

1,03 milliard d’euros
d’économies annuelles sur
la facture énergétique de la France
à partir de 2026.

Une réduction des émissions de GES de
6,13 millions
de tonnes d’équivalent CO₂
par an à partir de 2026,
soit l’équivalent de 12,5% des émissions
actuelles du secteur résidentiel

41 TWh
d’économies annuelles d’énergie
à partir de 2026, soit 7,5% de
la consommation du secteur résidentiel

10 actions à mettre en œuvre pour rénover les passoires énergétiques et leurs outils

Les leviers d’actions identifiés par l’Initiative Rénovons ! pour lutter contre la précarité énergétique et mettre fin aux logements-passoires n’ont pas été actionnés par le gouvernement. La feuille de route pour la rénovation énergétique promise par le gouvernement répondra-t-elle à toutes ces attentes ?

Les 10 propositions de l’initiative Rénovons !	Les annonces du gouvernement	Ce qu’il reste à inscrire dans la Feuille de Route du gouvernement
<p>01 Définir une gouvernance nationale de lutte contre les passoires énergétiques</p>	<p>La priorité est donnée à la rénovation des logements passoires appartenant à des ménages modestes dans les Plan Climat et Logement, et le Grand Plan d’Investissement annoncés en septembre 2017</p> <p>Deux ministères sont concernés : le Ministère de la transition écologique et solidaire, et le Ministère de la cohésion des territoires.</p>	<p>Une vision d’ensemble doit permettre aux différents ministères de travailler main dans la main et en lien avec les acteurs des territoires. Un pilotage national doit arbitrer et avancer concrètement dans la mise en oeuvre.</p>
<p>02 Faire évoluer le cadre réglementaire pour améliorer la performance énergétique des logements</p>	<p>Aucune proposition n’a été émise. Pas de référence à une performance énergétique à atteindre pour un logement, loué ou vendu ou faisant l’objet d’une rénovation</p>	<p>Le décret «décence» doit être révisé afin d’imposer un niveau minimum de performance énergétique et échelonner la rénovation des passoires énergétiques mises en location par leur propriétaire.</p>
<p>03 Etre en capacité d’évaluer et de suivre régulièrement le phénomène des passoires énergétiques</p>	<p>Aucune proposition n’a été émise. la référence du nombre de passoires énergétiques en France est tirée de l’étude d’impact de Rénovons faite par SIA Partners en 2017. Elle n’est pas issue d’une statistique officielle.</p>	<p>Confiée à l’Observatoire national de la précarité énergétique, la mission de suivre la rénovation des passoires énergétiques occupées par le ménages modestes doit être renforcée. Les analyses de cet observatoire doivent être utilisées pour affiner l’objectif politique.</p>
<p>04 Elargir le programme Habiter Mieux, renforcer et sécuriser ses financements</p>	<p>Le programme Habiter Mieux mis en oeuvre par l’Agence nationale de l’Habitat (Anah) est financé sur la totalité du quinquennat (Grand plan d’investissement - GPI- et projet de loi de Finances 2018), à hauteur de 3,7 milliards d’euros jusqu’à 2022 et 110 millions d’euros en 2018 avec l’objectif de rénover 75 000 logements par an.</p>	<p>Cette pérennisation du programme Habiter Mieux ne prévoit pas de hausse du niveau de performance énergétique des rénovations, ni de déploiement dans les DROM. Par ailleurs, de grosses incertitudes pèsent sur le financement actuel et les garanties de disposer réellement des investissements promis par le GPI. Il faut inscrire le programme Habiter Mieux parmi d’autres dispositifs ambitieux dans la Feuille de route, et aligner ses objectifs avec ceux de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV).</p>

Les 10 propositions de l'initiative Rénovons !	Les annonces du gouvernement	Ce qu'il reste à inscrire dans la Feuille de Route du gouvernement
<p>05 Moduler le niveau de subvention en fonction des revenus du ménage et développer les mécanismes d'ingénierie financière pour le reste à charge</p>	<p>Selon le Grand Plan d'Investissement du gouvernement l'évolution du CITE en prime pour les ménages modestes, en 2019 devrait amener 75 000 rénovations /an de passoires énergétiques pour les ménages modestes, une estimation minimum selon ce document.</p> <p>Le même document prévoit d'élargir le CITE aux frais d'audit et d'accompagnement, sans précision supplémentaire</p> <p>Le chèque Energie (présent dans le PLF 2018), est présenté comme un instrument de lutte efficace contre précarité énergétique, et son élargissement doit permettre de toucher jusqu'à 4 millions de ménages.</p> <p>Emmanuel Macron a proposé lors de son passage au congrès de la FFB, la mise en place d'un mécanisme plus intelligent que le crédit d'impôt pour 2019, sans précision.</p>	<p>Il n'est jamais fait référence au mécanisme de financement innovant via les SEM de 1/3 financement. Rien n'indique que le secteur bancaire va être mobilisé pour répondre à la demande des ménages qui vont devoir financer de manière soutenable un reste à charge.</p> <p>Le montant du chèque Energie est insuffisant pour qu'il puisse servir à financer le reste à charge des travaux. Pour un ménage, dans le meilleur des cas, cela reste un complément de financement marginal.</p> <p>Sans mettre une condition de ressources pour pouvoir bénéficier du CITE, cet instrument restera au bénéfice des ménages les plus aisés, comme c'est le cas actuellement.</p> <p>L'audit pris en charge par le CITE, à 30%, n'est pas l'audit gratuit promis aux ménages modestes par Emmanuel Macron. La feuille de route doit montrer comment aller vers un audit complet et gratuit. Il n'y a pas de projet de créer une offre bancaire publique spécifique proposant un produit adapté sur le temps long et à taux bas pour financer les projets de rénovation des ménages modestes.</p>
<p>06 Pérenniser et rendre plus accessibles les aides existantes</p>	<p>Numérisation des dossiers Habiter Mieux (GPI)</p> <p>Pas de proposition de piste de clarification des aides</p>	<p>Un schéma doit a priori inscrire les «aides-socle» et permettre de projeter les conditions de leur utilisation et leur évolution en volume dans le temps pour clarifier les perspectives pour les acteurs du bâtiment et pour les ménages.</p>
<p>07 Mettre en œuvre un système permettant le préfinancement des frais de travaux individuels et collectifs, garanti par l'Etat, pour les plus modestes</p>	<p>Pendant la campagne Emmanuel Macron avait proposé l'idée d'une avance par l'Etat récupérable au moment de la vente du bien</p>	<p>Il faut encore créer une agence de préfinancement publique, ayant pour mission d'améliorer le financement de la rénovation énergétique privée (à l'image de ce qu'il se pratique dans le logement social).</p>
<p>08 Assurer la qualité des travaux à un coût maîtrisé</p>	<p>Aucune proposition</p>	<p>Faire avancer les acteurs du bâtiment vers une logique de résultats et mieux garantir les performances des chantiers afin de créer un environnement de confiance entre l'offre et la demande des ménages, afin de leur permettre de prendre le risque d'investir plus sereinement.</p>
<p>09 Organiser et planifier le repérage des ménages vulnérables au niveau local et mieux les informer</p>	<p>Aucune proposition</p>	<p>Les actions de renforcement de "l'amont de la filière" par des dispositifs couvrant la totalité du territoire et permettant de mieux repérer les ménages en précarité énergétique et leur proposer la solution la plus adaptée à leur situation, ne sont mentionnées dans aucun document disponible. Leur financement ainsi que leur déploiement territorialisé doit figurer dans la Feuille de route.</p>
<p>10 Renforcer l'accompagnement global (juridique, technique, administratif et si nécessaire social) des ménages avant, pendant et après les travaux</p>	<p>Aucune proposition</p>	<p>La feuille de route doit expliquer comment sera mis en place le Service publique de l'efficacité énergétique pour l'habitat prévue dans la LTECV, ses missions, et les financements dont disposeront les collectivités de la part de l'Etat pour le mettre en place.</p>

Rénovons ! est une initiative composée d'acteurs divers rassemblés pour faire de **la fin des passoires énergétiques** une priorité nationale afin de **résorber structurellement la précarité énergétique**: associations et fondations sociales et environnementales, opérateurs, acteurs économique; La Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique-Caritas France, Le CLER-Réseau pour la transition énergétique, Le Réseau Action Climat, SOLIHA-Solidaires pour l'Habitat, le Groupe Effy, la Fondation Schneider Electric et Schneider Electric sont à l'origine de l'initiative Rénovons !

Une demande commune :

Les membres de l'initiative portent une demande commune : que soit adopté et mis en œuvre un plan national ambitieux de rénovation des passoires énergétiques.

Une vision partagée :

L'initiative Rénovons propose à travers la **Feuille de Route pour la Rénovation des passoires énergétiques à l'horizon 2025** une analyse de l'**écosystème** actuel de la rénovation énergétique en France, particulièrement à destination des ménages précaires. Ce document identifie les obstacles à lever et les solutions pour permettre de **massifier les rénovations énergétiques de qualité**.

Un objectif :

Faire en sorte que la rénovation des passoires énergétiques devienne en France **une exigence sociale et environnementale** de manière irréversible.

D'autres partenaires rejoignent déjà l'Initiative : La Fondation pour la Nature et l'Homme, La CFDT, France Nature Environnement, Le Gefosat, FLAME, AMORCE, Les amis d'Enercoop-Energie Solidaire, Enercoop, l'Association des Responsables de Copropriétés, Vesta Conseil Finance, le Réseau Eco-habitat, Amper, Solibri, Transitions, Enercoop-Ardenne Champagne, SustainD, Avenir 4, ENR-Cert, France Nature Environnement, Energiesprong France, le CREAQ, AUXILIA Conseil, Alter Amazone, Adera, le groupe Ulisse, Energies Demain, Stratergie, Energ'Ethique04, D2Dexperthermique, SCOP Energie verte, INDDIGO.



Contact :

Danyel DUBREUIL | initiative Rénovons ! - Coordinateur
Mundo-m 47, avenue Pasteur 93100 Montreuil - France
Tel direct : 01-80-89-58-38
Mobile : 06-72-62-67-24

[Site Internet Rénovons !](#) | [Twitter](#)